

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****19 février 2009,  
11 heures (HEC)**

## Le centenaire du régime de contrôle des drogues

### LES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES AU CONTRÔLE DES DROGUES REPRÉSENTENT UN SUCCÈS CONSIDÉRABLE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE, AFFIRME L'OICS

*Il reste des défis à relever, en particulier pour ce qui touche l'accès aux médicaments placés sous contrôle, l'application homogène des dispositions visant le cannabis et la prévention de l'abus de drogues*

Vienne, le 19 février 2009 (*Service de l'information de l'ONU*) – Les conventions relatives au contrôle des drogues ont permis de grands progrès mais il reste de nombreux défis à relever, a déclaré aujourd'hui l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), basé à Vienne.

C'est en effet sur les réussites rendues possibles par les trois conventions relatives au contrôle des drogues – la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, la Convention de 1971 sur les substances psychotropes et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 – et sur les défis qu'il reste à relever que porte le chapitre premier du Rapport annuel de l'OICS pour 2008, publié aujourd'hui à Vienne (Autriche).

#### Réussites

Le régime de contrôle international des stupéfiants peut être considéré comme l'une des plus importantes réussites du XX<sup>e</sup> siècle en matière de coopération internationale, affirme l'OICS dans son rapport. Plus de 95 % des États Membres de l'ONU (qui représentent 99 % de la population mondiale) sont parties aux trois conventions, qui sont ainsi les instruments internationaux les plus largement acceptés au monde.

Le nombre de substances placées sous contrôle en vertu des Conventions de 1961 et de 1971 n'a cessé d'augmenter et la demande licite de ces drogues a explosé: la consommation mondiale de morphine est passée de moins de 5 tonnes en 1987 à 32,6 tonnes en 2006. Malgré cela, aucun cas de détournement de stupéfiants depuis le commerce licite vers les circuits illicites n'a été détecté en 2007. Des progrès ont aussi été accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session extraordinaire de 1998, consacrée aux drogues.

#### Défis

S'agissant des défis que la communauté internationale doit relever, l'OICS rappelle dans son rapport qu'au moment où les Conventions de 1961 et de 1971 étaient négociées on n'avait découvert ni le VIH ni le virus de l'hépatite C, et que ce n'est qu'avec l'adoption de la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues, en 1998, que des lignes directrices internationales précises ont été définies concernant la réduction de la demande et l'atténuation des conséquences néfastes de l'abus de drogues pour les personnes et la société.

Bien que l'accès aux médicaments placés sous contrôle, dont la morphine et la codéine, soit considéré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme faisant partie des droits de l'homme, il est quasi nul dans plus de 150 pays. L'OMS estime qu'au moins 30 millions, voire peut-être 86 millions, de personnes souffrent chaque année de douleurs modérées à fortes qui ne sont pas prises en charge.

L'application hétérogène des dispositions relatives au contrôle du cannabis représente un autre défi. Le cannabis est devenu la drogue illicite la plus consommée au monde et, ces deux dernières décennies, de nouvelles formes plus puissantes ont été élaborées, dont la teneur en tétrahydrocannabinol (THC) est

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****19 février 2009,  
11 heures (HEC)**

beaucoup plus élevée que celle du cannabis produit dans les années 80. Cette évolution peut être rapprochée de l'augmentation des demandes de traitement pour usage de cannabis dans plusieurs pays. Certaines données indiquent en outre que la consommation de cannabis pourrait être associée à un risque accru de troubles psychotiques et schizophréniques.

Le cannabis tendant à être la première drogue illicite consommée, et celle qui l'est le plus largement, la question du cannabis est étroitement liée au problème de la prévention primaire chez les jeunes, qui sont particulièrement vulnérables aux pressions du marketing et à l'importance de l'"image". Le défi qui se pose aux gouvernements est donc de définir et de promouvoir des mesures adaptées qui encouragent les individus à se valoriser et à se prendre en main. Les progrès accomplis ces dix dernières années dans le domaine de la prévention de l'abus de drogues ont été au mieux modestes, estime la Commission des stupéfiants de l'ONU.

Autre évolution préoccupante mise en lumière par l'Organe dans son rapport: les pharmacies qui opèrent illégalement sur Internet et qui encouragent l'abus de drogues parmi les groupes vulnérables, notamment les jeunes. La cybercriminalité est un phénomène particulièrement inquiétant, les trafiquants de drogues étant parmi les premiers utilisateurs du cryptage pour l'envoi de messages sur Internet, ce qui leur permet d'échapper aux services de répression, d'organiser l'expédition de drogues et le blanchiment d'argent. Une action mondiale coordonnée s'impose pour relever ce défi.

## Recommandations

L'OICS encourage les gouvernements à investir davantage dans la prévention de l'abus de drogues, en particulier auprès des jeunes et des groupes vulnérables, et à tirer parti de l'expérience et des bonnes pratiques qui ont été éprouvées à divers endroits.

Afin de soulager les souffrances de millions de patients, l'Organe encourage les gouvernements à favoriser l'usage rationnel des analgésiques opioïdes là où leur consommation est faible. Les gouvernements pourraient envisager de collaborer avec l'industrie pharmaceutique pour faire en sorte que les analgésiques opioïdes de qualité soient plus abordables dans les pays les plus pauvres.

L'OICS conclut dans son rapport pour 2008 que, "sans prétendre à la perfection, le régime international de contrôle des drogues a honorablement résisté à l'épreuve du temps. Il peut à n'en point douter être encore amélioré et, pour ce faire, il existe des procédures de modification." L'Organe invite les gouvernements "à adopter des approches constructives pour [...] surmonter [les obstacles] et non à rechercher des solutions individuelles qui pourraient compromettre la cohérence et l'intégrité du régime".